

SALLE POLYVALENTE

Nous avons étudié la possibilité d'agrandir la salle polyvalente par rapport à la cloison existante.

Nous nous sommes rapprochés d'un bureau d'étude structure et nous avons analysé les dossiers des ouvrages exécutés en chauffage, ventilation pour connaître les éléments qui pourraient s'opposer à ce déplacement.

Au niveau de la structure, il est possible de décaler la cloison de deux travées à condition de veiller au bon contreventement du bâtiment. En effet, contrairement à notre première analyse, cette cloison ne coïncide pas avec un mur béton en rez-de-chaussée. Si cette solution était retenue, il faudrait prévoir des études complémentaires avec le bureau d'études structure.

Concernant les passages de gaines, nous avons noté la présence de plusieurs gaines en fond de sanitaires PMR projetés et le long de la façade ouest du bâtiment sur les deux trames de décalage. Il faudra donc prévoir un placard technique sur cette zone mais cela pourra être intégré au dessin de la salle relativement simplement.

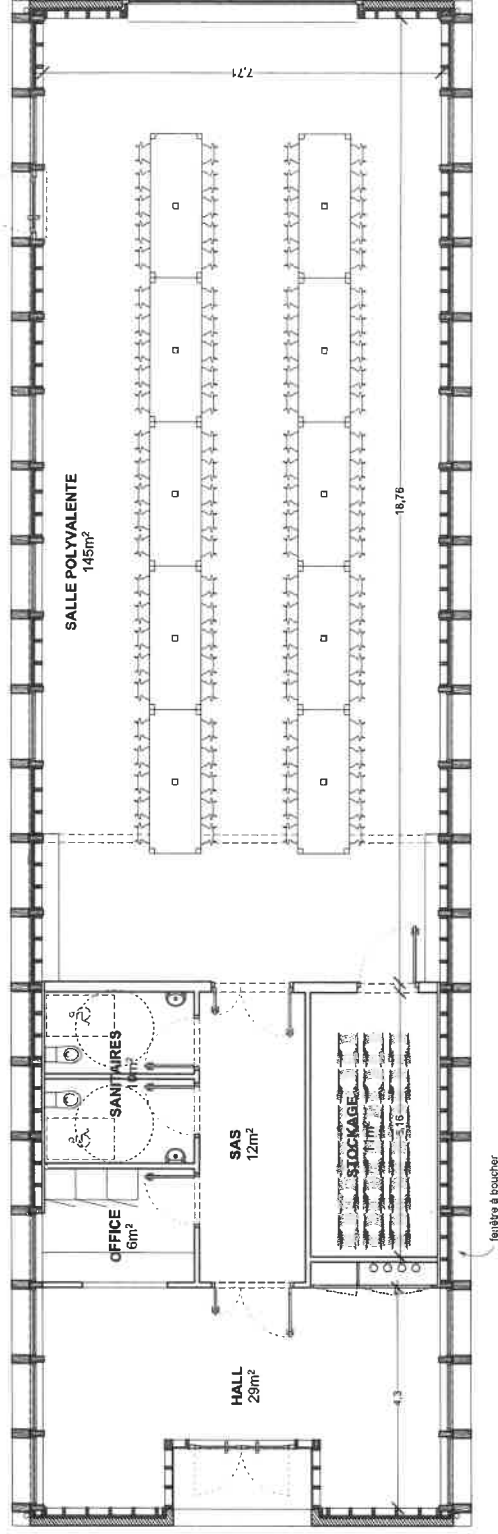
La surface de la salle est portée à 145m² et propose donc une capacité d'accueil d'environ :

- 145 personnes debout ;
- 120 personnes assises pour une conférence ;
- 100 personnes assises pour un repas ;

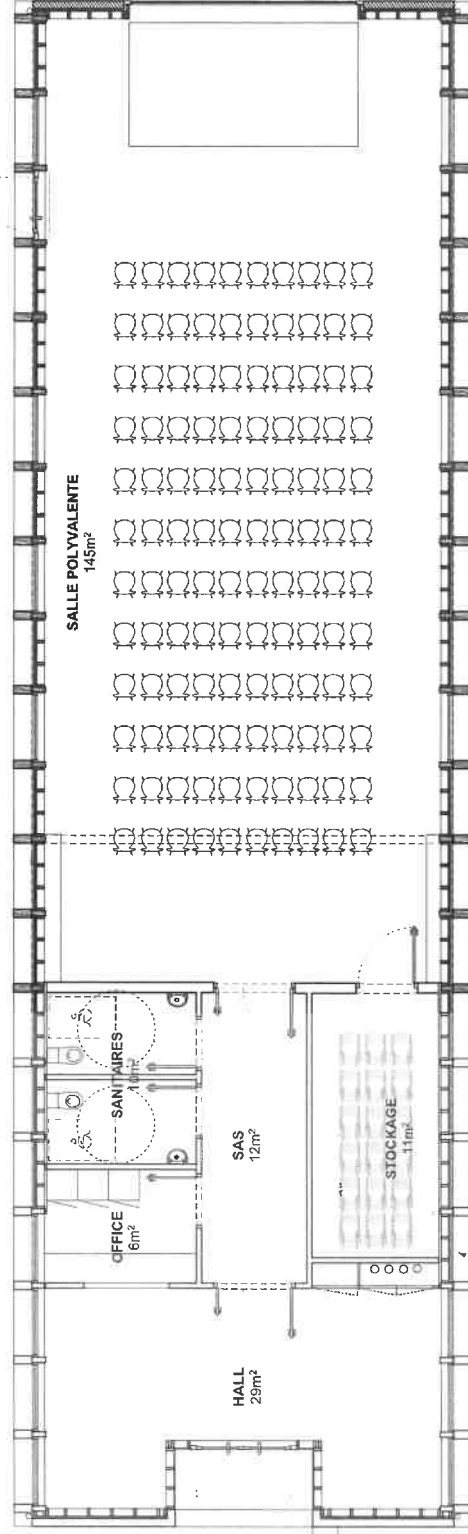
L'occultation et la protection solaire des baies sont réalisés par le biais de BSO motorisés (brise soleil orientable) en extérieur et par des rideaux ou voilages en intérieur.

La sécurité incendie et l'accessibilité sont garantis du fait des aménagements réalisés au moment de la construction de la maison de santé.

Afin que ces aménagements soient viables, le bâtiment de type L doit rester en 5ème catégorie : il ne doit donc jamais accueillir plus de 199 personnes.



Bâtiment B - Salle polyvalente - - configuration banquet



Bâtiment B - Salle polyvalente - configuration conférence

Hall - 29m ²
SAS - 12m ²
Salle polyvalente - 145 m ²
Office - 6m ²
Sanitaires - 11m ²
Stockage - 10m ²
Total - 213m²

